

CP - Mise en place d'une nouvelle signalétique à destination des cyclistes sur le pont d'Altkirch

La Ville de Colmar expérimente un nouveau partage de la route entre cyclistes et automobilistes sur le pont d'Altkirch. Une nouvelle signalisation sera mise en place à l'issue des travaux prévus entre le 26 février et le 8 mars. Sur cette période où le flux de circulation est moins dense (congés scolaires), le pont sera fermé à la circulation pendant 3 jours en fonction de la météo. Une déviation sera mise en place.

Cette nouvelle signalétique fait suite aux préoccupations des cyclistes sur les conditions de franchissement de la voie ferrée au niveau de la rue d'Altkirch. En effet, au droit des 2 ponts, les cyclistes doivent cohabiter avec les piétons sur des trottoirs très étroits, ce qui pose des problèmes de sécurité. Certains cyclistes font par conséquent le choix de rester sur la chaussée, générant des situations conflictuelles avec les automobilistes.

L'objectif de cette nouvelle signalétique est de permettre aux vélos de circuler en toute sécurité, en leur donnant la priorité sur la voie de circulation principale, et de faciliter la déambulation des piétons sur le trottoir. Ainsi les automobilistes ne seront plus autorisés à dépasser les cyclistes, et devront rester derrière ces derniers pendant la traversée du pont. Une signalisation pour inciter les cyclistes à rester sur la chaussée dans la voie de circulation sera mise en place et la vitesse y sera limitée à 30 km/h. Une signalisation horizontale complétera le dispositif.

CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr